Décembre - Janvier 2014

Pontoise pratique

Le recensement de la population 2014

Du 16 janvier au 22 février, l'Institut National de la Statistique et des Études économiques (INSEE) réalisera une enquête de recensement de la population de Pontoise.
1 049 foyers de la commune sont concernés par cette opération. Connaître le nombre de Pontoisiens est déterminant pour évaluer la participation de l'État au budget de la commune, le nombre de conseillers municipaux, les modes de scrutin, l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.
Un agent recenseur, muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire, se présentera chez vous et vous remettra les questionnaires à remplir. Les documents seront à remettre à l'agent à un moment convenu. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne seront pas enregistrés et ne seront pas conservés dans les bases de données. Et toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.
Rens. auprès de la Direction des Affaires générales au 01 34 43 34 00, www.le-recensement-et-moi.fr et www.ville-pontoise.fr



Pharmacies de garde, mode d'emploi

Si vous avez besoin de médicaments rapidement, en dehors des heures d'ouverture de votre pharmacie habituelle, vous pouvez vous rendre dans une pharmacie de garde. En cas d'urgence uniquement, la nuit, le dimanche et les jours fériés, les pharmacies de l'agglomération de Cergy-Pontoise assurent, à tour de rôle, un service de garde afin de répondre à vos besoins en médicaments.

- Du lundi au dimanche, de 20h le soir à 8h du matin :
En cas d'urgence uniquement, vous pouvez vous rendre au commissariat de la Police Nationale muni de vos papiers d'identité et de votre ordonnance afin que l'on vous indique la pharmacie de garde pour la nuit.
Rens. auprès de l'Hôtel de Police, 4, rue des Maheux à Cergy, au 01 34 43 17 17 ou 17.

- Le dimanche de 9h à 20h et les jours fériés :
Une pharmacie de garde est ouverte avec ou sans ordonnance. Vous pouvez directement vous y rendre.

Les prochaines pharmacies de garde sont les suivantes :
- Dimanche 22 décembre : pharmacie d'Epluches, 27 rue Epluches à Saint-Ouen l'Aumône ;
- Mercredi 25 décembre : pharmacie du Belvédère, 10 cour des Chapiteaux à Cergy Saint-Christophe ;
- Dimanche 29 décembre : pharmacie des Trois gares, 2 place des 3 gares à Cergy-le-Haut ;
- Mercredi 1er janvier : pharmacie du Belvédère, 10 cour des Chapiteaux à Cergy Saint-Christophe.

Rens. sur www.ville-pontoise.fr

Les rapports et conclusions d'enquêtes publiques

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête concernant l'enquête publique sur le projet de Plan de Déplacements Urbains d'Île-de-France (PDUIF), qui s'est déroulée du 15 avril au 18 mai dernier, sont désormais disponibles. Vous pouvez les consulter sur le site : http://debatspublics.iledefrance.fr/lenquete-publique-sur-le-pduif/rapport-et-conclusions/pduif-rapport-de-la-commission-denquete.

Suite à l'enquête publique sur le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) qui s'est déroulée du 15 mai au 19 juin 2013, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique, en version papier, sont à la disposition du public à l'Hôtel de Ville de Pontoise, auprès du Service Urbanisme jusqu'au 23 octobre 2014. Le rapport et les conclusions sont aussi consultables en version informatique sur le site : www.ile-de-france.gouv.fr/publications/consultations/enquetes-publiques.

Rens. auprès de la Direction des études et de l'environnement au 01 34 43 34 98 ou sur www.ville-pontoise.fr



115 : un réflexe pour sauver une vie

Pendant la période hivernale, chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans abri. Pour cela, contactez les équipes du Samu social de la Croix-Rouge du Val-d'Oise en composant le 115, numéro d'urgence gratuit (24h/24).

Gare aux arnaques !

En cette période de fin d'année, la Ville vous alerte et vous incite à la plus grande prudence quant aux arnaques aux ventes de calendriers. Certains vendeurs usurpent l'identité de facteurs, d'éboueurs... Si vous avez été victimes de ce type d'arnaque ou bien si vous avez été démarchés, contactez la Police Municipale.

Rens. auprès de la Police Municipale au 01 30 73 80 33 ou sur www.ville-pontoise.fr

Rappel de la réglementation en cas de neige

Par temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires, locataires ou gardiens d'immeuble sont obligatoirement tenus de déblayer le trottoir et de répandre du sel, sur toute la longueur de leur propriété, de façon à permettre le passage des piétons en toute sécurité.

Rens. auprès du Centre Technique Municipal au 01 34 41 54 00 ou sur www.ville-pontoise.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux se tiendront **le jeudi 19 décembre et le jeudi 6 février à partir de 20h30**, à l'Hôtel de Ville. Nous vous rappelons que la séance du conseil municipal est ouverte au public.

Travaux en ville



CHEMIN DU CLOS DES ANGLAISES

Pour permettre le remplacement de la canalisation du réseau d'eau potable, la rue sera fermée à la circulation et le stationnement interdit du 6 janvier au 8 février 2014 de 8h à 17h.

QUAI EUGÈNE TURPIN

La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise mène actuellement des travaux d'aménagement du quai Eugène-Turpin, situé le long de l'Oise. Ainsi, jusqu'au 31 janvier 2014, la circulation des véhicules est restreinte et alternée par des feux tricolores. La vitesse maximale de circulation est quant à elle limitée à 30km/h au niveau de l'emprise du chantier.

RÉSIDENCE LES HAUTS DE MARCOUVILLE

En raison de travaux de renforcement de la canalisation de chauffage urbain, la circulation des véhicules se fait par demi-chaussée jusqu'au 23 janvier entre l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et l'entrée du parking souterrain des Hauts de Marcouville.

La circulation des véhicules est également restreinte et le stationnement interdit sur 50 mètres de part et d'autre du chantier sur la chaussée Jules-César (entre le boulevard de la Viosne et la rue Ampère) et sur la rue des Roseaux. Le cheminement des piétons est quant à lui dévié sur le trottoir d'en face et sécurisé par des barrières.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Centre Technique Municipal au 01 34 41 54 00 ou sur www.ville-pontoise.fr

Rappel des modalités de collecte

La collecte des déchets

> Quartiers Nord et Sud
- Collecte des ordures ménagères : lundi, jeudi et samedi à partir de 6h.
- Collecte des déchets verts et bioseaux : mardi à partir de 6h.
- Collecte des déchets recyclables : jeudi à partir de 6h.

> Quartier du Centre-ville
- Collecte des ordures ménagères : du lundi au samedi à partir de 6h.
- Collecte des déchets verts et bioseaux : mardi à partir de 6h.
- Collecte des déchets recyclables : jeudi à partir de 6h.

Merci de bien penser à sortir vos poubelles la veille au soir à partir de 19h et à rentrer votre conteneur après le passage de la benne.

La collecte des encombrants

Le ramassage des encombrants se fait en fonction des demandes. Il vous faut, au préalable contacter impérativement le numéro vert suivant : 0 800 195 095 (appel gratuit depuis un poste fixe) ; une date de ramassage de "vos monstres" vous sera alors communiquée.

Rens. auprès du Service Propreté au 01 34 41 54 12 ou om@ville-pontoise.fr ou sur www.ville-pontoise.fr





Décembre - Janvier 2014 - Pontoise Pratique - Tirage : 15 000 ex.
Rédaction et mise en page : Direction de la Communication. Imprimé sur du papier recyclé.
Imprimerie : Gestion Graphic